La vallée de la Risle et le marais Vernier : nouvelle zone humide Ramsar

Dossier de

de /> la rédaction de H2o January 2016

La France a désigné le Marais Vernier et la Vallée de la Risle maritime comme sa 44à me zone humide d'importance internationale, le 18 décembre 2015. Par son rà le d'amortisseur du changement climatique, cette zone va contribuer à atténuer le réchauffement climatique.

Le site, couvrant plus de 9 500 hectares en Haute-Normandie, est un grand complexe estuarien composé de marais alluvionnaires, vasiÃ"res, eaux estuariennes, riviÃ"res et tourbiÃ"res. Il englobe notamment le marais Vernier qui accueille le plus important gisement de tourbe de France, sa proximité avec l'estuaire de la Seine et sa taille (4 500 hectares) en font l'une des plus vastes zones humides de la Vallée de la Seine ; ainsi que la Risle maritime, marquant la transition entre les eaux salée et les eaux douces, la zone présente un intérÃat spécifique pour l'accueil de populations en migration ou la reproduction de certaines espÃ"ces.

Environnement France

Â